

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès-verbal / Minutes

mercredi le 4 juin 2025

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse JENNIFER QUAILE; madame le Conseillère PENNY DUBEAU et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, SERGE SABOURIN, DANIEL LAMARCHE tous formant quorum sous la présidence de la Mairesse.

ABSENT: Conseiller DARREN KNOX (motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

37-06-2025

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

38-06-2025

Le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du (date de la vente), afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le secrétaire-trésorier, directeur général prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès-verbal / Minutes

Pontiac tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adopté

39-06-2025

ATTENDU que la municipalité d'Otter Lake peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 38-06-2025;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, directeur général ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE :

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier, directeur général à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 11 septembre et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté

40-06-2025

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès-verbal / Minutes

QUE la réunion soit levée à 19H10.

Adopté

JENNIFER QUAILE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale